



NON AUX 3 ANTENNES RELAIS FREE SUR LES TOITS DE LA VILLA AUX FLEURS !

Collectif Vicinois pour la Protection de l'Environnement
et de la Qualité de Vie en Cœur de Ville
cvpe78@gmail.com

BULLETIN D'INFORMATION n° 2

12/02/2022

Par notre premier bulletin du 29/02, nous vous avons informés de l'accord qui a été donné par la commune de Voisins et la SQY à l'opérateur Free Mobile pour l'installation de 3 antennes relais de radio-téléphonie sur les toits d'un immeuble de la Villa aux Fleurs appartenant à Versailles-Habitat au 2 allée Arnauld d'Andilly, en l'absence de toute information et de consultation !

Cela a conduit les locataires de V-H à lancer une pétition pour demander l'annulation de l'autorisation qui a été donnée par les pouvoirs publics. Nous les remercions pour cette initiative. Aussi notre collectif s'est proposé de relayer cette pétition à l'ensemble des copropriétaires et locataires hors V-H, ainsi qu'aux habitants du quartier.

Si vous souhaitez soutenir cette action, nous vous proposons de remplir à la main le formulaire qui est ici : <https://bit.ly/3rF6g4w> puis, après scan ou photo, de nous le retourner avant le 13/02 par mail à l'adresse cvpe78@gmail.com (chaque personne concernée de plus de 15 ans peut signer).

À ce jour, quelques explications pour le moins confuses ont été données par Mme le Maire à l'occasion d'une réponse à une question d'une habitante de la Villa aux Fleurs lors de son dernier Facebook Live mensuel du 05/02 (la vidéo est sur le site internet de la mairie en page d'accueil ; il y a 2 réponses sur les antennes : de 17'05" à 20'05" et de 20'14" à 20'40").

Nous remercions les 2 groupes minoritaires qui ont soulevé le sujet des antennes au dernier Conseil Municipal du 02/02. L'un d'eux a posté un extrait de la vidéo agrémentée de commentaires ici : <https://fb.watch/b6mOYSw7o7>

De cette vidéo, nous retenons que Mme le Maire nous dit :

- « ne pas avoir été informée » de cette demande de Free, qui a donc obtenu un accord « tacite »,
- que le dossier de Free « n'a pas été instruit », ni par la commune, ni par la SQY,
- qu'elle « n'est pas sûre qu'il y a un gros souci pour notre santé » et qu'elle « ne pense pas que notre santé soit particulièrement en danger »,
- qu'elle n'a appris l'affaire que par notre 1^{er} bulletin du 29/01/2022 (le dossier a été déposé en mairie le 02/11/2021),
- qu'elle reproche au syndicat des copropriétaires de la Villa aux Fleurs d'avoir refusé à l'unanimité en 2014 une installation de relais hertziens sur les toits de la Villa aux Fleurs, qui avait été demandée par la mairie,
- qu'elle ne parle pas d'une nouvelle importante que nous venons tout juste d'apprendre :



L'antenne relais BOUYGUES TELECOM, qui existe au sommet du clocher de l'église, serait remplacée prochainement par une antenne **PLUS PUISSANTE** !

NON ! Notre quartier n'est pas un porte-avions !

C'est l'escalade ! Après le panneau de Free affiché sur la voie publique qui ne mentionne qu'un seul « relais radio », nous avons découvert que le dossier concerne en réalité 3 nouvelles antennes relais, et nous voilà maintenant en face d'une 4^{ème} antenne de Bouygues !

Nous faisons appel à toutes les personnes soucieuses de l'environnement et de la qualité de vie dans le cœur de ville de Voisins pour nous soutenir en signant la pétition.

Pour le bureau du CVPE
Bernard Sinquin

Membre du conseil syndical de la Villa aux Fleurs
et secrétaire de l'ASL

Vous pouvez utiliser le lien ou le QR Code ci-dessous pour obtenir des informations complémentaires, dont le dossier technique de Free et des photos du projet.

Dossier Technique de
demande d'autorisation
obtenu en mairie
<https://bit.ly/3tWisPN>



**Merci de faire connaître ce bulletin à votre entourage
POUR NOUS SOUTENIR SIGNEZ LA PÉTITION**

Condition : être Vicinois âgé de plus de 15 ans ou propriétaire d'un bien immobilier à Voisins

Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir ces informations par e-mail, merci de nous le faire savoir